

## **Intervention de la FSEUL au congrès de la Fédération Syndicale Etudiante- Solidarité Etudiante.**

" Mandaté par la Fédération Syndicale Étudiante Unitaire et Laïque et membre de son secrétariat national, je tiens tout d'abord à remercier la FSE-SE pour son invitation à son 4ème congrès national. En tant qu' invité et dans le souci d'un fonctionnement démocratique de ce congrès je m'en tiendrais à cette seule intervention.

Il s'agit pour nous tous de faire un bilan des luttes qui viennent de se dérouler, des actions de nos organisations respectives et de réaffirmer les principes qui régissent notre activité syndicale.

Cette année, 3 mois de lutte contre la loi sur "l'Egalité des Chances" et contre le CNE ont abouti à une victoire partielle mais décisive de la jeunesse et des travailleurs en obligeant le gouvernement à reculer sur le CPE. La mobilisation déterminée des jeunes et des travailleurs a su imposer l'unité des organisations syndicales et ce malgré la volonté affichée de leurs directions bureaucratiques d'annoncer la défaite avant le début du mouvement.

La FSEUL a participé au mouvement dès le 31 janvier en avançant le mot d'ordre : " unité jeunesse / travailleurs pour le retrait du CPE et du CNE ". Cette unité nous semblait primordiale pour aller jusqu'au bout et faire reculer le gouvernement. A travers ce mot d'ordre, la FSEUL a su synthétiser l'esprit revendicatif de la jeunesse et la volonté de la classe ouvrière de défendre ses intérêts. La suite de la mobilisation nous a donné raison.

Dans cette perspective la FSEUL s'est battu pour que les AG locales soient tenues démocratiquement et que la coordination nationale soit la seule instance légitimement représentative du mouvement étudiant.

Lors de la première coordination nationale à Rennes, la FSEUL, en simple statut d'observateur, s'est farouchement battue pour que la tendance dite majoritaire de l'Unef se retrouve en minorité et quitte la coordination définitivement. Les étudiants ont réussi à ce moment à lever le principal obstacle bureaucratique qui s'opposait à eux. Mais l'absence d'une organisation nationale de lutte a empêché que toutes les revendications ne soient au final satisfaites.

Pour tenter d'assurer, après le retrait du CPE, la continuité du mouvement, la FSEUL a cherché à maintenir une dynamique de lutte. Ainsi nous avons essayé de renforcer l'unité entre les secteurs en lutte par le biais d'une coordination nationale unitaire et permanente. Cette question est toujours d'actualité.

Nos principes fondateurs ont orienté notre intervention depuis la création de la FSEUL et tout le long de ce mouvement, c'est pourquoi il nous semble important de les réaffirmer.

Pour nous, une des questions centrales pour un syndicat étudiant est la lutte contre la privatisation de l'université : nous nous battons pour un enseignement public et laïc pour tous, et dans cette optique nous nous opposons à toutes les réformes qui ouvrent les portes de nos universités aux curés et aux patrons.

Et c'est parce que nous nous battons pour le droit pour tous d'être formé et d'avoir un diplôme adossé aux conventions collectives et au code du travail que nous refusons toutes les mesures qui visent à individualiser les cursus, accentuer l'autonomie des universités ou qui comptent rétribuer les étudiants par un salaire.

La logique de privatisation des universités a essentiellement deux objectifs: premièrement il s'agit de rentabiliser un pan de la société qui échappe pour partie aux lois du marché; ainsi l'OMC a défini l'éducation comme le “ marché du 21ème siècle ” ; deuxièmement il s'agit de liquider la valeur des diplômes pour permettre la baisse du coût du travail et permettre ainsi de maintenir une confortable marge de profit pour le patronat. A échelle européenne, ces attaques sont codifiées à travers le processus de Bologne et les ECTS/LMD. On voit là une mise en concurrence à 2 niveaux. La concurrence entre universités, dont l'une des conséquences est la constitution de pôles élitistes et son corollaire : la fermeture d'universités comme Paris 3. Le second niveau est la concurrence entre étudiants qui, n'ayant plus de diplômes avec un contenu national en relation avec les grilles de salaire du code du travail, se retrouvent dès l'université dans une course individualiste et coûteuse pour la meilleure place dans le meilleur des établissements.

Les étudiants doivent donc se défendre contre la privatisation de l'université, pour garantir leurs droits fondamentaux en tant que futurs travailleurs.

La charte de Grenoble, fondatrice du syndicalisme étudiant, établit le lien entre les revendications des travailleurs et celles des étudiants. C'est pourquoi nous définissons l'étudiant comme “ un travailleur en formation ”. Cette définition lie les étudiants à la classe ouvrières et correspond à l'adossement des diplômes au code du travail et aux conventions collectives. C'est à partir de cette conception que nous nous sommes battu dès le début pour l'unité contre la LEC et le CNE, considérant que le CPE était une mesure décisive dans la logique de destruction du code du travail.

Au sein du syndicalisme étudiant, il existe un écueil fréquent qui remet en cause cette définition : c'est la revendication corporatiste d'un salaire étudiant. Sous ses allures progressistes, cette revendication se situe en fait dans la lignée des réformes que nous combattons, voulues par le MEDEF et mises en place par les gouvernements qu'ils soient de gauche ou de droite.

Un salaire étudiant, quel que soit son nom ou son mode de financement, s'inscrit dans la même logique que la flexsécurité voulue par le gouvernement, que la sécurité sociale professionnelle voulue par la direction de la CGT ou que le projet EVA voulu par la majorité du PS. Toutes ces propositions visent à donner une rémunération minimale aux travailleurs qui se verraient dans l'obligation d'accepter n'importe quelle condition de travail sans la garantie d'un vrai salaire.

C'est dans cet esprit que le gouvernement a la volonté de généraliser les stages à toutes les formations, à tous les étudiants, les entraînant à occuper des postes au détriment de travailleurs qualifiés : en recevant cette allocation les étudiants seront plus volontiers prêts à accepter des stages non rémunérés. C'est la professionnalisation des cursus, facette incontournable des réformes ECTS/LMD.

La première conséquence de l'allocation étudiante sera de peser à la baisse sur les salaires : tout salaire inférieur au SMIC tend à tirer les autres vers le bas. Et comme ce salaire reviendrait à payer des jeunes pour étudier, alors que d'autres seraient obligés de travailler pour être payés, cette revendication ne défend plus que les intérêts des étudiants les plus favorisés, et cela d'autant plus dans le cadre des nouvelles réformes issues du processus de Bologne. On comprend mieux pourquoi l'UNEF et la Cé demande à ce que les années d'études puissent être comptées dans les années de cotisations pour la retraite : il s'agit de miser sur le corporatisme étudiant en jouant sur l'idée que les étudiants seraient une classe sociale en soi et que leur ébullition intellectuelle mériterait salaire. Rappelons que cette mesure, qui est à l'origine une revendication de la CFE-CGC, est déjà possible depuis la réforme Fillon sur les retraites.

De plus il ne faut pas perdre de vue que ce salaire est apporté comme réponse au chômage : or cette mesure ne cherche pas à vaincre le chômage, mais à assurer un minimum social pour qu'au contraire

il soit intégré à une formation tout au long de la vie normale.

Revendiquer un tel salaire revient donc à accepter le chômage de masse comme une fatalité alors que nous devons nous battre dans le sens de la baisse du temps de travail, de façon à assurer l'emploi de tous sans perte de salaire et sur la base de vrais statuts et de vraies conditions de travail, jusqu'à résorption de ce chômage.

Le salaire étudiant s'oppose au système de bourse, pourtant seul garant d'un enseignement public pour tous : l'allocation jeunesse n'étant pas définie sur critère social, elle reproduit et accentue la logique de sélection dans l'université. La bourse en échelon 5 vaut aujourd'hui moins de 400 euros mensuels alors que le gouvernement Jospin proposait une allocation d'autonomie d'une valeur de 700 euros : dans les faits celle-ci consisterait à substituer un budget permettant de financer de nombreux étudiants pour leurs études par un autre qui donnerait plus d'argent, mais à des étudiants moins nombreux.

Étant un moyen pour le gouvernement de faire des économies afin de respecter les critères de Maastricht, elle vise à donner une même somme à tous et permet de détruire par derrière les acquis sociaux : bourses, allocation chômage.

De fait cette revendication revient là aussi à accepter la politique du gouvernement, qui par le biais de la régionalisation, a entrepris la privatisation des CROUS. Alors qu'il est plus que jamais nécessaire de militer pour un système de bourses revalorisées en qualité et en quantité afin que tous puissent avoir accès à l'enseignement supérieur, les organisations qui revendiquent un salaire étudiant tire un trait sur le combat contre la destruction des acquis sociaux et contre la privatisation de l'enseignement en se soumettant au discours de la seule politique possible.

C'est pour toutes ces raisons que la FSEUL considère qu'un syndicat étudiant se doit non seulement de se battre contre la privatisation des universités, mais aussi contre les réformes qui accompagnent et complètent cette privatisation. La généralisation des stages et le salaire étudiant sont pour nous totalement intégrés à la logique de ces réformes.

La FSEUL est née de la volonté de fournir aux étudiants un outil de lutte conséquent. Nous sommes un syndicat qui se soucie de défendre un enseignement public, laïc et gratuit pour tous directement sur le terrain universitaire et lycéen, en mobilisant en permanence les étudiants, en les incitant à s'organiser pour leurs droits, en dirigeant leurs mouvements avec eux et non dans les grands organismes de gestion.

Nous invitons grandement les camarades qui se sentent proches de nos convictions à prendre contact et discuter avec la FSEUL. Des combats peut-être encore plus décisifs et dans la continuité de celui de ce printemps risquent de se mener. Nous avons le devoir d'apporter aux étudiants une réponse en terme d'organisation à leur volonté de se battre contre la destruction des acquis sociaux engendrés par le système capitaliste.

C'est dans cette optique que la FSEUL tiendra son 1er congrès à la rentrée.